

**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2022**



Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la  
**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC** la « fédération », qui comprennent le bilan au **31 mars 2022**, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fédération au **31 mars 2022**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fédération.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fédération à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Pefabine Gendron Beaulieu Bisson s.e.n.c.r.l.* <sup>1</sup>

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 5 juillet 2022

---

<sup>1</sup> Par Jean-François Beaulieu, CPA auditeur

## **FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC**

### **ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2022**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b>	
Sommaire des annexes	14

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b> (note 8)		
Fonctionnement - Annexe A	121 199	208 870
Vie démocratique, information et formation - Annexe B	282	4 545
Régie et organisation de compétitions - Québec - Annexe C	33 478	1 761
Élite - Annexe D	<u>262 718</u>	<u>157 500</u>
	<u>417 677</u>	<u>372 676</u>
<b>CHARGES</b>		
Fonctionnement - Annexe A	147 705	113 243
Vie démocratique, information et formation - Annexe B	6 435	6 538
Régie et organisation de compétitions - Québec - Annexe C	22 273	2 328
Élite - Annexe D	<u>123 570</u>	<u>127 856</u>
	<u>299 983</u>	<u>249 965</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>117 694</u></u>	<u><u>122 711</u></u>

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

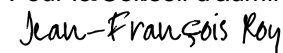
	Investi en immobilisations corporelles	Affecté Placements Sports et Loisirs (note 10) \$	Affecté Élite	Affecté à la réserve CHAN \$	Affecté \$	Non affecté \$	2022 Total \$	2021 Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	3 380	30 884	116 797	1 590	30 000	153 769	<b>336 420</b>	213 709
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(966)	-	139 148	12	-	(20 500)	<b>117 694</b>	122 711
Affectation d'origine interne (note 9)	-	7 304	-	-	(26 622)	19 318	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>2 414</u>	<u>38 188</u>	<u>255 945</u>	<u>1 602</u>	<u>3 378</u>	<u>152 587</u>	<u><b>454 114</b></u>	<u>336 420</u>

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## BILAN AU 31 MARS 2022

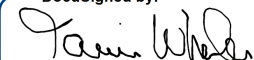
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	313 810	64 073
Placements temporaires (note 3)	225 481	224 913
Débiteurs	2 220	1 634
Subvention à recevoir	62 028	52 250
Stocks	-	1 533
Frais payés d'avance	2 276	2 141
	<u>605 815</u>	<u>346 544</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	<u>2 414</u>	<u>3 380</u>
	<u><u>608 229</u></u>	<u><u>349 924</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	90 221	13 504
Apports reportés (note 7)	63 894	-
	<u>154 115</u>	<u>13 504</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	2 414	3 380
Affecté - Placements Sports et Loisirs	38 188	30 884
Affecté - Élite	255 945	116 797
Affecté à la réserve CHAN	1 602	1 590
Affecté	3 378	30 000
Non affecté	152 587	153 769
	<u>454 114</u>	<u>336 420</u>
	<u><u>608 229</u></u>	<u><u>349 924</u></u>

Pour le Conseil d'administration,



006730EB7618461...

DocuSigned by:



5FB403DA3F354FA...

, administrateur

Jean-François Roy

, administrateur

Tania Whalen



## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	117 694	122 711
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>966</u>	<u>966</u>
	<u>118 660</u>	<u>123 677</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(586)	1 720
Subvention à recevoir	(9 778)	(52 250)
Stocks	1 533	-
Frais payés d'avance	(135)	1 185
Créditeurs	76 717	(902)
Apports reportés	<u>63 894</u>	<u>-</u>
	<u>131 645</u>	<u>(50 247)</u>
	<u>250 305</u>	<u>73 430</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(568)	(50 670)
Disposition de placements	<u>-</u>	<u>20 000</u>
	<u>(568)</u>	<u>(30 670)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>249 737</b>	42 760
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>64 073</u>	<u>21 313</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>313 810</u></u>	<u><u>64 073</u></u>

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2022

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec le 12 juin 1974. Les objectifs sont d'assurer la promotion et le développement du sport de l'haltérophilie au Québec.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### **Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les inscriptions, cotisations et affiliations sont constatés à titre de produits au pro-rata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

#### **Apports reçus sous forme de services**

La Fédération constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fédération aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier.

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2022

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire, incluant les découverts bancaires et les épargnes à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les épargnes à terme que la Fédération ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

##### Évaluation des instruments financiers

La FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des titres à revenu fixe cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et de la subvention à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire à la période indiquée ci-dessous.

	<u>Période</u>		
Équipements	5 ans	<u>2022</u>	<u>2021</u>
		\$	\$
<b>3. PLACEMENTS TEMPORAIRES</b>			
Caisse populaire Desjardins du Cœur-de-l'Île			
(1) Épargne à terme, 0,40 % (2021 : 0,75 %), échéant le 27 juin 2022		1 602	1 590
CIBC			
Compte d'épargne à intérêt élevé - Renaissance		<u>223 879</u>	<u>223 323</u>
		<u>225 481</u>	<u>224 913</u>
(1) Affecté à la réserve CHAN			

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2022

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Équipements	4 829	2 415	2 414	3 380

### 5. FACILITÉ DE CRÉDIT

La Fédération possède une carte de crédit avec une limite de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 10,95 %.

	2022	2021
	\$	\$
6. CRÉDITEURS		
Fournisseurs	86 941	7 815
Salaires, vacances et charges sociales à payer	3 280	5 689
	90 221	13 504

### 7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	-	-
Montants reçus pour l'exercice suivant	65 414	-
Apports utilisé au cours de l'exercice	(1 520)	-
Solde à la fin de l'exercice	63 894	-
Représentés par :		
MEES - Mise en œuvre - Projet synergique	63 894	-

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>8. ANALYSE DES PRODUITS</b>		
Le total des produits inclus dans chacun des projets se répartit comme suit :		
<b>Opérations régulières</b>		
Subvention - MEES	71 398	104 192
Subvention - MEES - COVID	-	22 409
Subvention salariale d'urgence du Canada	3 924	50 382
Subvention - Placements Sports et Loisirs (note 10)	7 304	-
Opérations		
Ventes diverses	1 593	317
Affiliations (individuelles et clubs)	35 828	28 751
Intérêts	588	697
Frais d'inscriptions	31 672	4 545
Don de services	-	1 116
Sanctions	2 088	645
Autres	564	2 122
	<u>154 959</u>	<u>215 176</u>
<b>Élite</b>		
Subvention - MEES	257 600	157 500
Projet synergique - MEES	1 520	-
Inscriptions	3 598	-
	<u>262 718</u>	<u>157 500</u>
	<u><u>417 677</u></u>	<u><u>372 676</u></u>

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2022

#### 9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter et d'utiliser les sommes suivantes :

	<u>2020</u>	Affectation (utilisation)	<u>2021</u>
	\$	\$	\$
Mise en œuvre d'un Site web	30 000	(26 622)	<b>3 378</b>
Placements Sports et Loisirs	30 884	<u>7 304</u>	<b>38 188</b>
		<u>(19 318)</u>	

Ces montants grevés d'une affectation d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

#### 10. PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

Le programme Placements Sports et Loisirs mis en place par le ministère de l'Éducation du Québec est un programme d'appariement de dons. Pour chaque don admissible perçu par la fédération un appariement pourra atteindre jusqu'à 500 % de ce montant.

Au cours de l'exercice, la fédération a recueilli un montant de 50 \$ en dons admissibles au programme Placements Sports et Loisirs, lui donnant droit à un appariement de 150 \$. En vertu de ce programme, la fédération cède la propriété de 20 % des dons admissibles au regroupement Loisirs Québec ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à un gestionnaire du programme.

Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées au gestionnaire du programme pour une période minimale de 10 ans.

Également, la fédération a reçu une aide supplémentaire de 7 154 \$.

Conformément aux directives du programme, l'excédent des produits sur les charges découlant du programme Placements Sports et Loisirs est présenté distinctement à l'état de l'évolution de l'actif net.

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2022

---

### 11. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, la pandémie de COVID-19 a continué d'entraîner des mesures d'urgence à l'échelle mondiale pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont provoqué une baisse des activités des entreprises et, par conséquent, ont entraîné un ralentissement de l'économie. Jusqu'à ce jour, la fédération a déployé de grands efforts afin de conserver des liquidités en réduisant ses dépenses et en souscrivant aux divers programmes d'aide gouvernementaux.

Il est impossible d'estimer la durée ou les répercussions de la pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur les résultats financiers de la fédération au cours des prochaines périodes.

### 12. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 mars 2022.

#### **Risque de crédit**

La Fédération consent du crédit à ses client dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement aucune mauvaise créance.

Pour les subventions à recevoir, la Fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## SOMMAIRE DES ANNEXES 31 MARS 2022

---

Fonctionnement - Annexe A	15
Vie démocratique, information et formation - Annexe B	16
Régie et organisation de compétitions - Québec - Annexe C	17
Élite - Annexe D	18



**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC****FONCTIONNEMENT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Annexe A

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subvention - MEES	71 398	104 192
Subvention - MEES - COVID	-	22 409
Subvention salariale d'urgence du Canada	3 924	50 382
Subvention - Placements Sports et Loisirs (note 10)	7 304	-
Affiliation individuelle	28 305	24 451
Ventes diverses	1 593	317
Affiliation clubs	7 523	4 300
Intérêts	588	697
Autres	564	2 122
	<u>121 199</u>	<u>208 870</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	54 510	75 482
Téléphonie	1 526	(61)
Frais de représentation	1 435	599
Internet et service informatique	29 648	1 135
Poste et messagerie	978	1 396
Honoraires professionnels	34 450	19 433
Formation	340	-
Assurances	5 030	4 397
Cotisations	797	680
Equipements	2 643	-
Outils promotionnels	4 776	-
Location d'entrepôt	1 641	1 862
Photocopies, papeterie et impression	309	3 033
Équipement et fournitures de bureau	5 671	4 646
Taxes	36	36
Mauvaises créances	-	125
Frais bancaires	3 915	480
	<u>147 705</u>	<u>113 243</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUIT SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(26 506)</u></u>	<u><u>95 627</u></u>

**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC****VIE DÉMOCRATIQUE, INFORMATION ET FORMATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Annexe B

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<b>STAGES D'ENTRAÎNEURS</b>		
Inscriptions	<u>282</u>	<u>4 003</u>
<b>STAGES D'OFFICIELS</b>		
Inscriptions	<u>-</u>	<u>542</u>
	<u>282</u>	<u>4 545</u>
<b>CHARGES</b>		
<b>VIE DÉMOCRATIQUE</b>		
Déplacements et hébergement du CA	-	139
Déplacements des comités	-	1 938
Déplacements de l'Assemblée annuelle	<u>784</u>	<u>1 740</u>
	<u>784</u>	<u>3 817</u>
<b>STAGES D'ENTRAÎNEURS</b>	<u>4 796</u>	<u>2 438</u>
<b>STAGES D'OFFICIELS</b>	<u>855</u>	<u>283</u>
	<u>6 435</u>	<u>6 538</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(6 153)</u></u>	<u><u>(1 993)</u></u>

**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC****RÉGIE ET ORGANISATION DE COMPÉTITIONS - QUÉBEC  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Annexe C

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Frais d'inscriptions	<b>31 390</b>	-
Dons de services	-	1 116
Sanctions	<b>2 088</b>	645
	<u><b>33 478</b></u>	<u>1 761</u>
<b>CHARGES</b>		
Aide organisation de compétitions	<b>13 909</b>	-
Déplacements et hébergements des officiels	<b>5 757</b>	-
Services non-rémunérés	-	1 116
Médailles et trophées	<b>1 641</b>	-
Retour frais d'inscription	-	45
Assistance professionnelles aux C.O.	-	201
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>966</b>	966
	<u><b>22 273</b></u>	<u>2 328</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><b>11 205</b></u>	<u>(567)</u>

**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC****ÉLITE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Annexe D

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Camps d'entraînement	4 000	27 000
Compétitions internationales	178 600	62 750
Championnat Canadien sénior	10 000	2 750
Engagement d'entraîneurs	65 000	65 000
Frais d'inscriptions	3 598	-
MEES - Mise en œuvre - Projet synergique	1 520	-
	<u>262 718</u>	<u>157 500</u>
<b>CHARGES</b>		
Camps d'entraînement	3 948	22 867
Compétitions internationales	43 673	4 833
Championnat Canadien sénior	9 429	156
Engagement d'entraîneurs	65 000	100 000
Projet synergique	1 520	-
	<u>123 570</u>	<u>127 856</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>139 148</u></u>	<u><u>29 644</u></u>